



COMPTE RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER

MARAIS-ARCHIVES

Réunion du 9 mai 2022

Présent.e.s : Alain GENEL (Aux quatre coins du 4) ; Alfred BARNY ; Ann BOSTOEN ; Camille KHAIRALLAH (Centre Paris Anim' Pôle Simon Le Franc) ; Roselyne CHEVALIER ; Patrick CLARISSE ; Patricia CLARISSE ; Isabelle DAUMONT-TREILLEUX ; Christine DAYNAC ; Laurence DUFLOS ; Franck FLIPO (Le Crédit municipal) ; Geneviève GRANDINETTI BOURGOIN ; Céline HAUSZWALB ; Philippe LANTA ; Dominique LAPORTE ; Paule MAZEO ; Jacky MORELLE ; Patrick MOSKOVICZ ; François RICHE

Mairie de Paris Centre : Hada PIERROT-RAMOS FELIZ, Coordinatrice des Conseils de quartier

Intervention de la Coordinatrice du Conseil de quartier Hada PIERROT-RAMOS FELIZ :

En l'absence de Boris JAMET-FOURNIER, élu référent du Conseil de quartier Hada PIERROT-RAMOS FELIZ prend la parole pour répondre aux questions adressées à la Mairie lors de la réunion précédente.

Il est signalé place du Bataillon de Corée un regroupement de tentes, plus important qu'auparavant, et le recours à des braseros, y compris sur la pelouse.

La mairie a bien connaissance de cette situation et œuvre en lien avec les maraudes et la police municipale pour résoudre cette situation. Les riverains sont invités, aussi souvent que sont constatées des infractions qui posent directement des questions de sécurité (telles que l'utilisation de braseros), à immédiatement saisir la Police Nationale.

Une conseillère signale à la Mairie que cette situation perdure depuis 6 mois.

Il est demandé d'avantage d'informations sur le plan de travaux de l'école des Archives.

Il n'y a à ce jour pas de projet de déménagement du site Archives de la polyvalente ni de projets dont nous avons connaissance pour le bâtiment Archives.

Tant que ce bâtiment accueillera du public, les étais seront maintenus. La surveillance de l'inclinomètre est une nécessité, et bien qu'il ne bouge pas, il ne faut pas supprimer les étais et rester très prudents.

Un membre du Conseil de quartier interroge la Mairie sur la possibilité de maîtriser l'emprise des travaux et les interventions de tiers sur la voie publique qui durent autour du 32 rue de Rivoli.

Cette emprise de travaux était destinée au chantier Eau de Paris sur Rivoli. L'emprise chantier devait partir avant la fin du mois d'avril. Par ailleurs, un nettoyage régulier a été fait sur ces emprises.

Il a été proposé dans le cadre de la recherche d'un espace canin, un emplacement place du Bataillon de Corée devant la Cité des arts. Est-il possible d'obtenir des informations sur le devenir de ce projet ?

Deux sites ont été identifiés pour la création d'un espace canin : la place du Bataillon-Français-de-l'ONU-en-Corée et un autre site sur les quais bas. La Mairie reviendra vers le Conseil de quartier Seine, concerné par ces localisations pour concerter.

Il est par ailleurs signalé la présence de nombreux chiens sans laisse dans le square Georges Cain et dans le parc du Clos des Blancs Manteaux, cette pratique est-elle autorisée ?

Le square Georges Cain et le jardin du Clos des Blancs Manteaux ne sont pas des espaces canins. Dès lors, les chiens peuvent y accéder mais uniquement tenus en laisse. Dans le cas inverse, la DPMP procède à la verbalisation des maîtres-chiens, malheureusement encore trop nombreux à lâcher leurs chiens

Il est indiqué à la Mairie qu'aucune réunion de restitution à la suite des ateliers de concertation sur le plan de circulation n'a été organisée, le Conseil de quartier souhaiterait savoir quand cette dernière aura lieu.

Comme le précise l'article sur le site de la mairie relatif à la révision du plan de circulation du Marais et des îles (<https://mairiepariscentre.paris.fr/pages/revision-du-plan-de-circulation-du-marais-et-de-iles-dans-le-cadre-de-la-demarche-embellir-19565>), une réunion de restitution générale de la concertation avec une présentation du nouveau plan de circulation sera réalisée avant l'été 2022.

Des agrès sportifs ont été installés au square Léopold Achille (rue du Parc Royal) est-il possible de savoir à quel public ils sont destinés ? D'autre part il est signalé qu'il n'y a plus de gardiennage mis en place par la Ville de Paris dans ce parc.

Les agrès installés au square Léopold Achille sont accessibles à tous les âges.

Il n'y a pas de gardien attiré pour ce square mais les agents de la DPMP se relaient dans le cadre de rondes journalières (c'est le cas pour tous les squares).

Le Conseil de quartier souhaite organiser une réunion avec la Mairie afin de lui présenter les résultats recueillis lors de l'événement qui s'est tenu place Renée Vivien pour qu'ils soient intégrés au cahier des charges du projet d'aménagement, ainsi qu'une exposition des panneaux de suggestions pour poursuivre la récolte des votes des passants.

La réalisation de ce projet étant prévu pour 2023 et les services ayant un plan de charge important, les instructions techniques ne démarreront vraisemblablement pas avant le début d'année 2023.

Un échange avec le Conseil de quartier pourra être organisé à l'automne afin d'entendre les préconisations du Conseil pour l'aménagement de cette place.

Concernant la demande d'exposition des panneaux de suggestion réalisés par le Conseil, la mairie réfléchit au lieu le plus adéquat pour les accueillir et reviendra vers le Conseil à ce sujet.

À la suite des réponses apportées, des conseillers interrogent la Mairie sur les suites du signalement fait concernant le non-respect des horaires de débardage des poubelles rue du Bourg-Tibourg. Des échanges ont lieu entre les membres du Conseil qui suggèrent que la Mairie prenne attache avec les syndicats d'immeuble et que la DPMP verbalise d'avantage.

Il est par ailleurs indiqué que des poubelles restaient sur la voie publique à l'angle de la rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie et de la rue Moussy.

Il est demandé à la Mairie quelle était la durée du bail de l'académie du climat dans l'enceinte de l'ancienne Mairie du 4e.

Présentation de l'association 1001 Feuilles pour intégration au second collège :

L'association 1001 Feuilles se chargeant du jardin partagé situé dans le jardin Anne Frank participera à l'événement qui y sera organisé le 26 juin. Elle n'est cependant pas représentée à la réunion et a décliné l'invitation formulée par le Conseil de quartier pour intégrer le second collège en raison d'un manque de temps.

Présentation du crédit municipal pour intégration au second collège :

Franck FLIPO représentant du Crédit municipal a été invité à rejoindre le second collège du Conseil de quartier. Il lui est proposé de présenter le Crédit municipal dont l'activité principale consiste en l'attribution de prêts sur gage, de ventes aux enchères et de crédits.

Le Conseil de quartier se prononce en faveur de l'intégration du Crédit municipal au second collège.

Retour rapide de la journée de la place Renée Vivien :

L'événement consultatif organisé Place Renée Vivien par le Conseil de quartier le 27 mars a rencontré un grand succès.

Les suites données à cet événement sont :

- le traitement et la restitution des interviews audio recueillies,
- la récupération de l'album photo de l'événement,
- la finalisation du compte rendu détaillé de l'événement,
- l'organisation d'une exposition comprenant les panneaux d'information, les résultats des suffrages, des images et interviews de cette journée,
- l'affichage des résultats dans le panneau d'affichage du Conseil de quartier du gymnase Michel le Comte.

Il est rappelé qu'un groupe de travail « projet embellissement place Renée Vivien » a été créé afin d'assurer le suivi des ateliers et l'évolution de ce projet.

Présentation de l'événement pour les 15 ans du Jardin Anne Frank :

Un événement sera organisé par le Conseil de quartier le 26 juin.

Le groupe de travail œuvre sur l'affiche de l'événement à partir de celle faite pour les 10 ans du jardin ainsi que sur les panneaux d'information du jardin. Le groupe de travail projette la réalisation d'une douzaine de panneaux dont le support devra être résistant afin d'en limiter sa détérioration comme cela a pu être le cas pour les précédents.

Dans le cadre de cet événement, le groupe de travail a sollicité des associations comme le Conservatoire de Paris Centre, MAHJ, 1001 Feuilles, le Marais Chante, Pôle Simon Le Franc. D'autres mises en relation avec différents organismes sont en cours.

Plusieurs animations sont prévues tout au long de l'événement :

- des animations autour de la végétalisation en lien avec l'association 1001 feuilles,
- des tests d'odorat post-Covid,
- une tombola avec des lots pourvus par les associations contributrices
- des animations musicales organisées par le biais de l'orchestre de jeunes hautbois du conservatoire, chorale du Marais Chante, des violonistes des classes CHAM,
- des animations proposées par des enfants (lecture, végétalisation,...)
- des animations culturelles (lecture du journal d'Anne Frank dans sa langue maternelle, lecture de poèmes, mini-conférences),
- moment festif avec des denrées et des boissons,
- proposition de nouveaux panneaux d'information,

- projection d'une fresque sur la façade de la cité Noël.

Le projet de l'événement a été transmis à Hada PIERROT-RAMOS afin que la Mairie puisse le valider, que les différentes demandes administratives et logistiques puissent être adressées. Le groupe de travail a pour objectif de poursuivre la mise en relation avec les organisations ciblées, le travail de construction des panneaux, l'organisation de la journée ainsi que de démarrer au plus tôt la communication de l'événement.

Présentation d'un projet de vide-grenier, rue de la Perle et des quatre-fils en septembre :

Lors de la précédente réunion du Conseil de quartier il a été voté l'organisation d'un vide grenier rue de la Perle et rue des 4 fils en septembre. Un budget de 300€ a été voté.

Tous les ans un vide grenier se tient dans les rue de la Perle et des Quatre-fils. Après deux ans d'interruption due à la pandémie, le souhait de renouer avec cette tradition a été émis. Un périmètre plus étendu est visé mais doit être toutefois analysé en raison de travaux sur la voirie. Des permanences à la Mairie devront se tenir pour faire les inscriptions dont le tarif sera autour de 10-15 €. La tenue des stands sera proposée aux habitants.

Le groupe de travail étudie la possibilité de prévoir un stand de musique ou un jazz band ainsi que l'éventualité de contacter les commerçants riverains pour qu'ils puissent proposer des dégustations ou des collations rapides. L'organisation de cet événement se faisant en collaboration avec des associations, le choix de ces dernières n'a pas encore été arrêté.

Il est proposé au Conseil de quartier de se prononcer sur la date de la tenue du vide-grenier. Les membres du Conseil s'expriment en faveur de la date du 24 septembre.

Le vide-grenier s'étendant également sur le secteur du Conseil de quartier Marais-Place des Vosges, une éventuelle collaboration pour l'organisation de l'événement est à prévoir.

Rapide présentation des engagements du budget 2021 :

1. Projets livrés :

- Moment de convivialité pour 3 réunions 60 €
- Achat de peintures pour une fresque murale dans l'école Saint Merri 703 €
- Organisation d'un événement place Renée Vivien 1 052 32 €
- Achat de tricycle et draisienne pour l'école Saint Merri 4 249,18 €
- Moment de convivialité de fin d'année 443,84 €

2. Projets en cours de réalisation :

- Achat de prestation vidéo pour un projet scolaire artistique et culturel 2 073 €
- Achat de prestation association Maison du geste et de l'image 1 900 €
- Cours d'éveil musical par le violon 2 527 €
- Achat pour un projet de découverte de sciences et végétalisation dans la cour de l'école Archives Moussy 851,79 €
- Achat de masques à fenêtre 274,30 €

3. Projets non démarrés :

- Financement d'un domaine pour un site internet 46,20 €
- Financement d'un hébergement pour un site internet 42 €
- Achat de cartes de visite 200 €
- Fabrication de panneaux historiques 500 €
- Achat d'estampillage 800 €
- Organisation d'un événement jardin Anne Frank 2 000 €
- Mur Peint 4 fils 15 600 €

- Panneau alu dibon 10 000 €
- Tracé de la porte du temple Philippe Auguste 4 490 €
- Vidéos pour la bibliothèque interculturelle (projet financé à hauteur du budget de fonctionnement restant) 5 000 €

Budget 2022 – Proposition de projet du Pôle Simon Le Franc :

Plusieurs acteurs tels que des centres sociaux et des centres d'animation de Paris Centre, proposent la réalisation de la troisième édition du projet Au(x) Centre de l'été. Ce projet a vocation à proposer à tous les jeunes de Paris Centre qui n'ont pas eu la chance de partir en vacances estivales, des activités extérieures dans Paris et dans ses alentours.

Afin de réaliser ce projet, il est proposé au Conseil de quartier de participer financièrement. Le Conseil de quartier souhaitant avoir une vue d'ensemble des projets à inscrire au budget 2022, il est décidé d'inscrire cette proposition au vote de la prochaine réunion laquelle se tiendra le 13 juin.

Nomination des représentants aux commissions proposées par la Mairie :

- Commission d'examen 2022 des projets du Budget Participatif (19 mai)

Après la phase de dépôt des projets au Budget Participatif puis l'étude de leur recevabilité, la commission d'examen 2022 des projets de Paris Centre se tiendra le 19 mai afin d'étudier les projets jugés recevables et faisable techniquement. Les Conseils de quartier de Paris Centre ont été invités à nommer en leur sein un représentant. François RICHE est nommé représentant du Conseil de quartier.

- Réunion sur le PLU Bioclimatique (21 mai)

En amont de la phase de concertation sur l'avant-projet de règlement et les orientations d'aménagement et de programmation de la révision du PLU Bioclimatique, la Direction de l'urbanisme invite les Conseils de Quartier à une rencontre qui se tiendra le samedi 21 mai en présence d'Emmanuel Grégoire, Premier adjoint à la maire de Paris.

Les Conseils de quartier parisiens ont été amenés à désigner 2 représentants participants à cette réunion. Ann BOSTOEN et Patrick MOSKOVICZ sont nommés représentants du Conseil de quartier.

- Réunion sur le projet de casiers solidaires d'Emmaüs Alternatives (10 mai)

Cette réunion fait suite à un projet de bagagerie solidaire déposé au Budget Participatif mais jugé non recevable en raison d'un manque de porteur et de lieu identifié. Cependant les échanges se poursuivent afin de continuer à développer cette idée. Les membres du groupe de travail portant sur la solidarité ne pourront pas participer à cette réunion. Patricia CLARISSE et François RICHE sont nommés représentant du Conseil de quartier.

Rapide retour sur la vie des commissions :

- Terrasses par Patrick MOSKOVICZ : La commission terrasse est toujours active.
- PLU par Patrick MOSKOVICZ : La commission PLU est toujours active.
- Propreté par Paule MAZEO : La commission propreté est toujours active.
- Cité paisible (sécurité) par Michaël SARFATI et Philippe LANTA : La commission Cité paisible portant sur la sécurité est toujours active.
- Mobilités par François RICHE : La commission mobilité est toujours active.
- Écoles et Sports par Sandrine THOURY, Antoni VALERO-CABRE ou Michaël SARFATI : Aucun membre de cette commission n'a pu être présent à la réunion, toutefois la commission demeure active.

- Végétalisation et Cadre Urbain par Ann BOSTOEN : La commission végétalisation et cadre urbain est toujours active.
- Solidarité par Sandrine THOURY, Antoni VALERO-CABRE ou Michaël SARFATI : Aucun membre de cette commission n'a pu être présent à la réunion, cependant cette réunion demeure active.
- Nuisances sonores par Patrick CLARISSE : La commission nuisances sonores est toujours active.
- EPN par Christine DAYNAC : La commission EPN est toujours active.
- Groupe de travail Inter-Conseil de quartier Axe Rivoli par Marc DEREN ou Ann BOSTOEN : Le groupe de travail inter-Conseil de quartier axe Louvre bastille est toujours active.

Adoption de l'écriture inclusive pour les comptes rendus de notre Conseil de quartier :

Les comptes rendus étant rédigés en écriture inclusive, il est proposé par le Conseil de quartier de soumettre au vote cette pratique

Le Conseil de quartier se prononce en défaveur de l'utilisation de l'écriture inclusive.